

Breton. L'Europe bientôt amenée à légiférer sur les langues minoritaires ?

« Vous n'êtes pas seuls », rassure la page d'accueil du Minority Safepack. « Vous », ce sont les peuples et langues minoritaires d'Europe, dont les Bretons et les Bretonnes. Loin d'être une pétition ordinaire, cette Initiative citoyenne européenne (ICE) vise à intégrer la protection des minorités dans la loi européenne. Et donc par conséquent la protection des langues et cultures minoritaires, ou « minorisées », qui passerait par plusieurs biais comme un statut officiel, le développement des médias ou l'enseignement.

924.011 signatures recueillies

Mis en place en 2012, après le traité de Lisbonne, l'ICE promet aux citoyens de pouvoir influencer directement le cours des législations européennes. « Je crois que les gens n'ont pas compris le but et le poids de cette initiative », déplore pourtant Lena Louarn, vice-présidente du conseil régional de Bretagne. « On travaille depuis longtemps pour sauver nos langues. Si le breton est reconnu en tant que langue européenne, ça nous fera déjà beaucoup avancer ».

Les conditions pour que la pétition soit prise en compte : recueillir 1 million de signatures, dans sept pays de l'Union Européenne. Avec 924.011 signatures au compteur et

le seuil des sept pays atteint, l'initiative est près du but, à quelques jours de la clôture, fixée au 3 avril. « Ça donne du courage », se réjouit l'élue. « Le but est d'aider et de faire revivre ces langues, les enseigner et finalement qu'elles deviennent officielles ».

Une première au niveau européen

Paul Molac, député de la 4^e circonscription du Morbihan, a, lui aussi, signé la pétition. « S'il y a une loi au niveau européen, ce qui serait une première, la France serait obligée de suivre. Ce serait un poids en plus, une façon de mettre plus de chances de notre côté ». Une chance donc de faire respecter les droits humains fondamentaux, selon Tangi Louarn, président de Kevre Breizh, la Coordination culturelle associative de Bretagne : « La France viole le droit des minorités, et la majorité des Français et des Bretons n'en sont pas conscients. C'est là que devient intéressante cette initiative ». Minority Safepack pourrait être la quatrième initiative européenne à atteindre ses objectifs.

▼ Pratique

Formulaire à signer et informations supplémentaires sur www.minority-safepack.eu

Bagadoù. La 4^e catégorie en concours dimanche à Pontivy



Le bagad Bro Foën, de Fouesnant, s'entraîne d'arrache-pied pour la première manche du concours, dimanche à Pontivy.

Vingt-trois bagadoù bretons (neuf venus du Finistère, cinq du Morbihan, trois des Côtes-d'Armor et six d'Ille-et-Vilaine), soit 600 musiciens au total, ont rendez-vous, dimanche, sur la scène du Palais des congrès de Pontivy (56), pour la première manche du championnat 4^e catégorie.

Pour ce spectacle de 5 h, chaque bagad est constitué d'un groupe de 20 musiciens et dispose de 6 à 8 minutes pour convaincre le jury. Ce concours se présente en deux poules, sur la base d'un programme imposé lié au terroir du pays vannetais gallo de Haute-Bretagne.

Les deux premiers monteront en 3^e catégorie

Douze formations (les six premiers des deux poules) se retrouveront pour une deuxième manche, le 7 juillet, à Saint-Malo (35), dans le cadre du Festival Folklores du Monde, afin de se disputer les billets d'accession en 3^e catégorie. Le vainqueur du championnat sera désigné sur la base d'une moyenne des notes sur les deux concours (Pontivy et Saint-Malo). Les deux premiers pourront accéder à la catégorie supérieure. Les autres concourront à Lorient, le 5 août, pendant le Festival interceltique.

Classé premier à l'issue du concours de Saint-Malo, le 14 juillet dernier, le bagadig d'Auray avait toutefois décidé de rester en 4^e catégorie alors que deux groupes de 5^e catégorie ont obtenu leur sésame pour Pontivy : le bagadig de Briec et le Bagad de La Richardais (35).

Les ordres de passage

Poule 1. 13 h 05 : Fouesnant ; 13 h 18 : Guingamp ; 13 h 31 : Ergué-Gabéric ; 13 h 44 : La Richardais ; 13 h 57 : Redon ; 14 h 10 : Dol-de-Bretagne ; 14 h 23 : Bagad An Erge Vihan (Quimper) ; 14 h 36 : Auray ; 14 h 49 : Vannes ; 15 h 02 : Plougastel-Daoulas ; 15 h 15 : Malestroit.
Poule 2. 15 h 42 : Ploudalmézeau ; 15 h 55 : Carnac ; 16 h 08 : Penhars-Quimper ; 16 h 21 : Bannalec ; 16 h 34 : Perros-Guirec ; 16 h 47 : Saint-Pol-de-Léon ; 17 h : Lorient ; 17 h 13 : Plouha ; 17 h 26 : Briec ; 17 h 39 : Monfort-sur-Meu ; 17 h 52 : Argentré-du-Plessis ; 18 h 05 : (Saint-Malo). Proclamation des résultats vers 19 h 30.

▼ Pratique

Dimanche, à partir de 13 h, au Palais des congrès de Pontivy.
Tarifs : 8 € (4 €). Billetterie : www.ticketmaster.fr ou www.francebillet.com

Prix de la BD embarquée. Les six albums en lice

Thierry Dilasser

Le 3^e prix de la BD embarquée sera remis à l'occasion des prochaines « Rencontres brestoises de la bande dessinée » (les 22 et 23 septembre). Les personnels navigants désigneront celui des six albums en lice qu'ils préfèrent.

Mercredi, les partenaires maritimes du prix ont présenté les six albums en compétition.



Photo Juliette Roger

Depuis ce jeudi matin, les six albums en compétition pour le prochain « Prix de la BD embarquée » sont mis à disposition dans les bibliothèques de bord des bateaux de la Brittany Ferries, Genavir (gestionnaire des bateaux d'Ifrermer, dont le Pourquoi Pas ? et le Marion Dufresne), Penn ar Bed, Morlenn Express et de la Marine Nationale. Potentiellement, ce sont plusieurs milliers de lecteurs qui auront la possibilité, d'ici à la clôture des votes (*), d'exprimer leur préférence.

Nouveauté cette année, les ouvrages sélectionnés par les membres de Brest en bulle (l'association organisatrice du festival de BD brestoises, qui a attiré plus de 10.000 personnes en 2017 pour sa première année aux Capucins) seront également consultables au sein du réseau des médiathèques de la ville de Brest, ce qui devrait permettre d'augmenter encore le nombre des votants.

« Les personnels embarqués sont de grands consommateurs de

livres en général et de bandes dessinées en particulier », se félicite Malo Durand, président de Brest en bulle.

Un panel représentatif

« Le principe de la sélection, ramenée cette année de neuf à six ouvrages, reste le même. À savoir : proposer un panel représentatif de ce qui est sorti de mieux en librairie entre octobre 2017 et février 2018. Les auteurs, maisons d'édition et les styles graphiques doivent être différents les uns des autres. Mais pour le reste, nous ne nous imposons pas de contraintes géographiques ni de sujets abordés », poursuit le président d'une association créée, en 2009, dans le but de mettre en avant la bande dessinée dans le Finistère, de valoriser les auteurs locaux et de développer le goût de la lecture chez les plus jeunes.

Cette année, la sélection se constitue de trois albums plutôt « historiques » et de trois autres plus

« divertissants ». Tous de grande qualité.

Pour mémoire, et après Cyril Bonin en 2016 et Laëtitia Rouxel en 2017, le lauréat du prix 2018 se verra remettre un chèque de mille euros (prix doté par Le Télégramme) et une œuvre originale du sculpteur Jérôme Durand.

* Vers le 15 septembre, par bulletin papier ou par vote électronique. Modalités et règlement sur www.brestenbulle.fr

▼ La sélection

« Cinq Branches de Coton Noir » de Steve Cuzor et Yves Sente (Aire Libre) ; « Commissaire Kouamé » de Donatien Mary et Marguerite Abouet (Gallimard) ; « Merdre » de Daniel Casenave et Rodolphe (Casterman écriture) ; « L'île aux Remords » de Quella-Guyot et Morice (Grand Angle) ; « Mon Traître » de Pierre Alary et Sorj Chalendar (Rue de Sèvres) ; « Mondo Reverso » d'Arnaud Le Goufflec et Dominique Bertail (Fluide Glacial).

UNIQUEMENT
JEUDI 22 MARS 2018
EXCLUSIF

40%
EN € CARTE U
SUR UNE GRANDE SÉLECTION
DE PRODUITS U*

* Sur présentation de la Carte U, offre valable sur une sélection de produits U signalés en magasin (hors produits laitiers) dans la limite des stocks disponibles. Liste des magasins participants indiqués sur magasins-u.com. La sélection de produits U est renouvelée tous les mois et sera disponible à l'accueil de votre magasin ou sur magasins-u.com. Coopérative U Enseigne - SA Coopérative Parc Icade - 20 rue d'Arcueil - CS10043 - 94533 Rungis - R.C.S. 304 602 956 CRÉTEIL - Année 2018



Nouvelle Carte U, c'est mieux avec.

SUPER U

U express

U LE COMMERCE QUI PROFITE À TOUS